

L'info technique du mois – N°5 mai 2023

Constat de gestation chez la vache

1. Quelle méthode pour un constat de gestation ?

Le constat de gestation permet d'optimiser la conduite de la reproduction et d'améliorer sa rentabilité du troupeau en identifiant les femelles gestantes ou non-gestantes. Il existe plusieurs méthodes, mais l'observation des chaleurs demeure une technique simple à mettre en œuvre, même si elle n'est pas totalement fiable. Le retour en chaleur est un indice certain de non-gestation. Cependant, l'absence de retour en chaleur peut correspondre non pas à une gestation, mais à des chaleurs non vues par l'éleveur ou à des chaleurs silencieuses. Il peut, par ailleurs, y avoir début de gestation suivie d'une mortalité de l'embryonnaire.

A. Dosage de la PSPB (test sanguin)

Les PSPB sont des protéines liées à la gestation. Elles sont synthétisées par le placenta dès la 3^e semaine de gestation et ce jusqu'à la mise-bas. Ce dosage est réalisé à partir d'échantillon sanguin à partir du 22^e jour chez la brebis et la chèvre, et du 30^e jour dans le cas de la vache. Le résultat est obtenu au bout de 20 minutes. A noter que pour éviter des résultats faux positifs (trace de gestation précédente), les vaches doivent avoir vêlé depuis au moins 100 jours au moment du prélèvement.



B. Echographie

Le diagnostic de gestation par échographie se pratique précocement, à 30-35 jours après l'insémination.

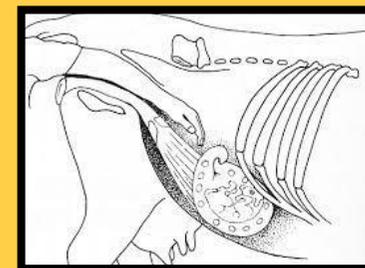
Cette technique permet aussi de déterminer le nombre de fœtus, d'estimer leur âge, ainsi que leur sexe à partir de 60 jours de gestation.

L'échographie permet aussi de détecter des anomalies de l'appareil reproducteur, avec des économies à la clef. En effet, les animaux seront réformés plus vite et surtout des inséminations sans résultat seront évitées.



C. Fouille ou palper transrectal

Il s'agit de pratiquer une palpation de l'utérus à travers la paroi rectale qui permettra de percevoir les modifications d'un utérus gravide.



2. Comparaison des avantages des 3 méthodes de constat de gestation

Avantages	Test Sanguin PSPB	Echographie	Palpation transrectale
Contrôle de gestation à	A partir de 28 Jrs après l'insémination Après 90 Jrs de vèlage pour ne pas fausser les résultats	A partir de 30 – 35 Jrs	A partir de 70 – 90 Jrs
Résultat	20 Minutes	Immédiat	Immédiat
Âge fœtus	Non	Précis	Approximatif
Viabilité du fœtus	Non	Oui	Non
Détection des jumeaux	Non	Précis	Inexact
Sexe du fœtus	Non	Oui à partir de 60 Jrs de gestation	Non
Structures ovariennes	Non	Précis	Variable
Evaluation du stade du cycle	Non	Précis	Variable

A noter que seule la prestation de palper transrectal est réalisée par Sélection Créole. Le constat de gestation par test sanguin sera proposé prochainement.

Contacts inséminateurs

Dr . MAHY et LEBAILLY 0590 84 06 39

Dr CHERDIEU 0590 25 05 02

DOUGLAS Azaria 0690 97 77 34

Sélection Créole

Immeuble le métis, Convenance, 97122 BAIE MAHAULT

Tél 0590 81 45 29 – mail selectioncreole@gmail.com